

TIR SPORTIF

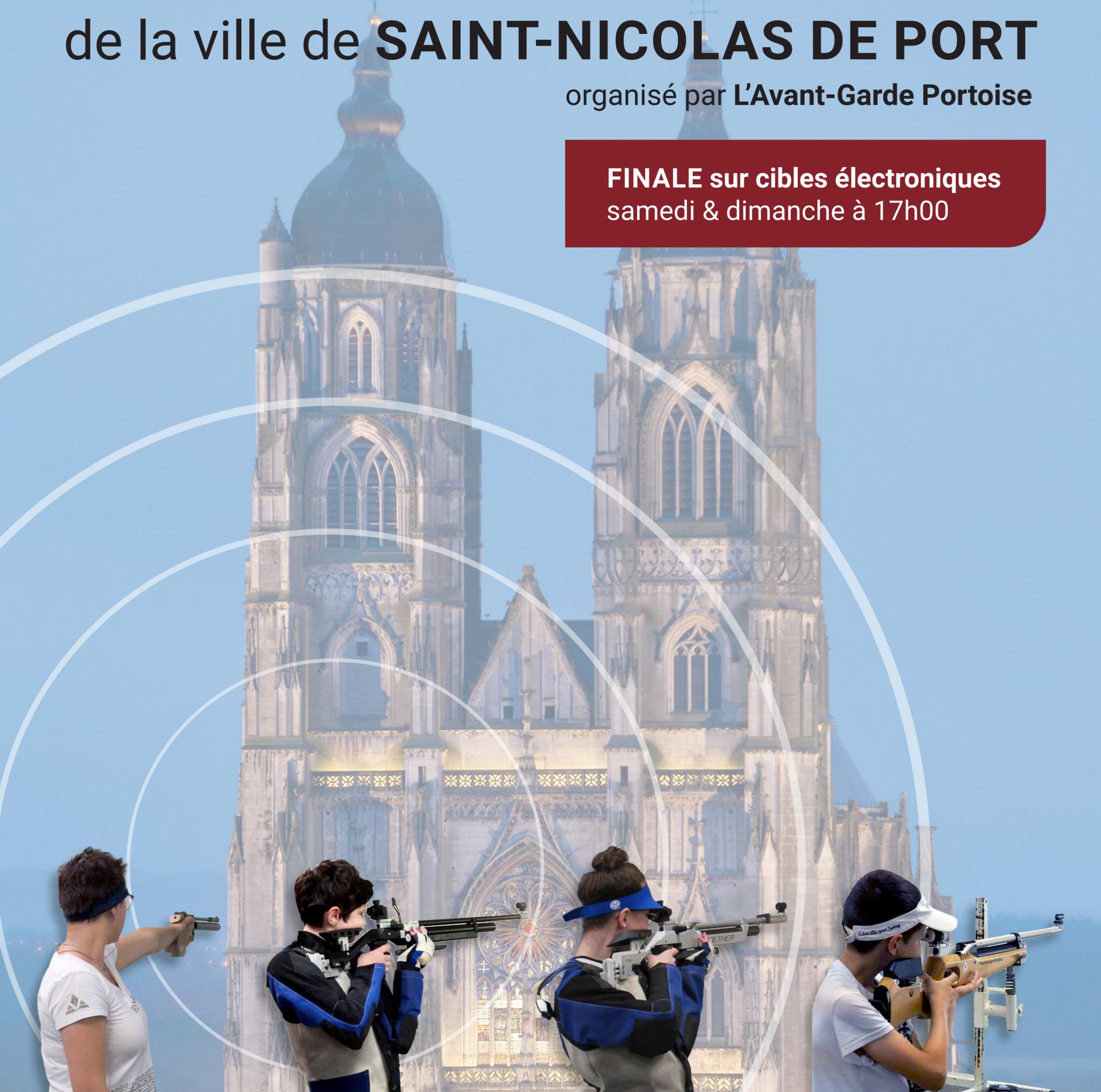
Samedi 29 FÉVRIER
Dimanche 1^{er} MARS 2020

1^{er} CHALLENGE

de la ville de SAINT-NICOLAS DE PORT

organisé par L'Avant-Garde Portoise

FINALE sur cibles électroniques
samedi & dimanche à 17h00



Avant-Garde Portoise
Pôle sportif Le MOUV'
6bis, Rue du Champy
54210 Saint-Nicolas de Port
Agp.tir@free.fr

A Saint Nicolas de Port, le 30 Janvier 2020

Invitation au 1^{er} Challenge de la ville de Saint-Nicolas de Port

Mesdames, Messieurs,

L'AGP tir sportif de Saint Nicolas de Port a le plaisir de vous convier à son premier challenge de la Ville. Cette première édition est organisée dans nos locaux situé au Pôle sportif le Mouv', 6bis rue du Champy à Saint-Nicolas de Port. Il est possible de se restaurer sur place. (Vente de snacking, petit pâté Lorrain, tourte, pâtisserie, cake, soda, etc.)

Disciplines & catégories : Challenge ouvert à toutes les catégories de Poussins à Sénior 3 en carabine et en pistolet. (6€ pour les EDT et 9€ pour les adultes.) **Tir sur cartons** : Distribution non-stop dans la journée et placement libre (8 postes), **Cible électronique** : réservation obligatoire Sébastien Marchal 06/28/32/33/03 (10 postes max par série)

Dates & Horaires : Vendredi 28 février de 18h à 22h. (Distribution des derniers cartons à 20h00 – 2 Séries sur cibles électroniques 18h & 20h), Samedi 29 février & Dimanche 1^{er} mars : de 8h45 à 16h30. (Distribution des derniers cartons à 15h – 4 Séries sur cibles électroniques 8h45, 10h15, 13h15, 14h45) – 17h Début des Finales du jour.

Finales : Qualification sur classement Scratch du jour en carabine et en pistolet : les 7 meilleurs adultes présents et les 3 meilleurs EDT présents pourront se mesurer sur cibles électroniques (Modulable en fonction des personnes présentes). Début de la finale pistolet à 17h, puis finale carabine à 17h30. Les champions seront récompensés par des chèques cadeaux Décathlon de 40€ pour les premiers, 30€ pour les seconds et 20€ pour les troisièmes.

Remise des récompenses : Dimanche 1 mars à partir de 18h.

- Une récompense aux trois meilleurs de chaque catégorie et disciplines.
- Une coupe pistolet : 3 tirs sur 600.
- Une coupe carabine : 3 tirs sur 600.
- Une coupe EDT pistolet : 1 poussin(e), 1 benjamin(e) & 1 minime.
- Une coupe EDT carabine : 1 poussin(e), 1 benjamin(e) & 1 minime.
- Trophée de la ville : 2 pistolets (Homme et Femme) + 2 Carabines (Homme et femme) + 1 EDT. Le trophée sera gagné définitivement par le club qui l'aura gagné 3fois. En attendant, il sera remis en jeu chaque année

Pour finir, nous terminerons la remise des récompenses par un pot de l'amitié. Nous comptons sur vous pour assurer la réussite de cet évènement et souhaitons vous accueillir nombreux !

Matthieu Cargemel – Président de l'AGP Tir sportif